

Informations de base	
2013/2789(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
L'information des consommateurs sur les denrées alimentaires s'agissant de l'absence ou de la présence réduite de gluten dans les denrées alimentaires Complétant 2008/0028(COD) Subject 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
21/08/2013	Publication du document de base non-législatif	C(2013)05405	
21/08/2013	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
11/09/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2013/2789(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2008/0028(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/7/13595

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	C(2013)05405	21/08/2013	
Document annexé à la procédure	C(2022)3154	11/05/2022	